Toulouse School of Economics

DECISION

n° PF-2025-12-03

relative à la répartition du produit CVEC de l'Ecole TSE pour l'année 2025-2026

Vu le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'École d'Économie et de Sciences Sociales Quantitatives de Toulouse – TSE ;

Vu la délibération n° CA 2023 – 76 du conseil d'administration du 26 septembre 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au Directeur ;

Vu la délibération n° CA 2024 – 68 relative à la gestion de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et au dispositif de Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

Considérant que la contribution vie étudiante et campus, créée dans le cadre de la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et la réussite étudiante (ORE) et acquittée par les étudiants en formation initiale auprès du CROUS préalablement à leur inscription, est destinée à mettre en place des actions pour favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

La Directrice de l'École d'Économie et de Sciences Sociales Quantitatives de Toulouse – TSE décide :

Article unique. Répartition des crédits CVEC 2026

Le produit de la CVEC dévolu à l'École TSE conformément aux dispositions prévues à l'article L.841-5 du code de l'éducation est réparti annuellement au regard des actions portées par l'Ecole et l'Université Toulouse Capitole au bénéfice des étudiants régulièrement inscrits à l'École.

Sur la base du produit qui lui est affecté, l'Ecole TSE prend directement à sa charge le financement de certaines actions inscrites dans le périmètre de la CVEC, et leur dédie une part des crédits comme suit :

- Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes : 30%
 - Soutien financier des projets portés par les étudiants de l'École ;
 - Actions sociales en faveur des étudiants en difficulté
- Actions de prévention et d'éducation à la santé : 25%
 - Financement du service de santé étudiante (SSE) du site toulousain
 - Actions de prévention contre les VSS et les comportements à risque

La commission CVEC-FSDIE propose la répartition des crédits alloués à chacun des domaines du FSDIE.

Fait à Toulouse, le 17 décembre 2025,
La Directrice,



Victoria BARHAM